PARTICIPATION DU PUBLIC A L’ELABORATION D’UN PROJET

-

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

En application des dispositions du code de l’environnement, RTE et GEREDIS Deux-Sèvres vont procéder du 3 juillet 2017 au 01 août 2017 inclus à concertation du public pour le projet de création d’un Poste Electrique 225 000 / 20 000 volts et de son raccordement à la ligne 225 000 volts Fléac -Niort dans le sud des Deux-Sèvres.

Le document de présentation du projet ainsi que des registres papiers seront mis à disposition en mairies de BRIOUX-SUR-BOUTONNE, CHERIGNE, PAIZAY-LE-TORT, LUSSERAY et ASNIERES-EN-POITOU du 3 juillet 2017 au 01 août 2017 inclus, pendant les heures et jours habituels d’ouverture au public. Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par voie électronique en indiquant « projet poste électrique SUD DEUX-SEVRES » à l’adresse E-mail suivante : [postesuddeuxsevres@geredis.fr](mailto:postesuddeuxsevres@geredis.fr).

GEREDIS Deux-Sèvres et RTE Réseau de transport d´électricité, en tant que maîtres d’ouvrages seront présents lors de deux permanences organisées en lieux, jours et heures suivants :

* Mairie de CHERIGNE, le mardi 11 juillet de 10 h à 12 h
* Mairie de BRIOUX-SUR-BOUTONNE, le mardi 11 juillet de 13 h 45 à 15 h 45

A l’issue de la concertation du public, un bilan de la concertation sera publié sur les sites internet de GEREDIS (www.geredis.fr) et de RTE ([www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)) pendant 2 mois..